

**-AMICALE LOISIRS DES RETRAITÉS :**

Activités : Chorale, jeux de société, marche, sorties et repas

**-AMIS DE L'ÉCOLE :**

Manifestations au profit de l'école : chasse aux œufs, vide-greniers, fête de l'école, Saint-Nicolas, Fête de Noël,

**-BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES (BIC) :**

Bulletin annuel d'informations communales (BIC), exposition de peinture, concours photos

**-FORGES FESTI-LOISIRS (FFL) :**

Manifestations pour l'animation du village : soirée moules-frites, méchoui, fête patronale avec feu d'artifice, marche et repas « Tofailles », représentation théâtrale

Ateliers : bridge, couture, jeux de réflexion et de simulation, peinture

**-SAINT-ELOI :**

Manifestations pour l'entretien et la rénovation de la chapelle des Forges : repas annuel, concerts, repas solidaire (au profit d'un dispensaire de Madagascar et le Centre de Promotion Féminine du Burkina Faso)

LES FORGES



LES FORGES  
ACTU!

**1. INFORMATIONS MUNICIPALES**

✓ **ACCUEIL DE LOISIRS de TOUSSAINT - thème : « Contes et Légendes » :**

**Du 21 au 25 octobre 2019, pour les enfants de 3 à 15 ans.**

Inscriptions et renseignements en Mairie ou sur le site : [mairielesforges.fr](http://mairielesforges.fr)



✓ **RECENSEMENT MILITAIRE :**

Dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, démarche nécessaire pour toute inscription aux examens, concours et sur les listes électorales.

✓ **ÉCOLE :**

**-Equipe pédagogique (année scolaire 2019 / 2020) :**

- Petits/Moyens (26 élèves) : Delphine ROUPSY et Marie VILLIERE
- GS/CP (20 élèves) : Nathalie TIBERI
- CP/CE1 (20 élèves) : Mathieu JACQUES
- CE1/CE2 (23 élèves) : Martine PARENT (directrice), Line CLAUDON (vendredi)
- CE2/CM1 (23 élèves) : Elodie SINGRELIN
- CM1/CM2 (24 élèves) : Claire KOEBEL
- Titulaire mobile : Julien HAENGGI



**-Rappel de sécurité :**

- Seuls les parents de maternelle sont autorisés à entrer dans la cour.
- L'entrée sur le parking de la Mairie est interdite de :  
**8h15 à 8h45 ; de 11h15 à 11h45 ; de 13h15 à 13h45 ; de 16h15 à 16h45.**

✓ **LA COMMUNE A L'HONNEUR :**

Dans le cadre de la 5<sup>è</sup> édition des Trophées de la Transition Ecologique organisée par le Département des Vosges, la commune des Forges a été nommée ce vendredi 13 septembre au théâtre d'Epinal.

Arnaud Couval, chargé de mission et Jean-Pierre Bégel, président du comité de pilotage Natura 2000, ont présenté l'aménagement d'un dortoir au fort de Girancourt pour favoriser l'hibernation des chiroptères. Ces mammifères, toujours discrets, sont surtout victimes des pesticides, de la baisse du nombre d'insectes et de la présence humaine dans les forts autour d'Epinal à la période hivernale. Rappelons le rôle essentiel des chauves-souris dans la chaîne alimentaire puisque ces dernières consomment en une seule nuit la moitié de leur poids en insectes.



**ACTIVITES SPORTIVES :**

**-ALL DANCES :** Eveil à la danse, danse moderne, rock'n'roll, hip-hop, ...

**-ÉCOLE DE PECHE LES FORGES**

**-FOOTBALL CLUB de l'AVIÈRE**

**-PETANQUE CLUB de l'AVIÈRE**

**-TENNIS CLUB de l'AVIÈRE**

**-JUDO CLUB de CHANTRAINE**

**-LOISIRS ORIENTATION SANCHEY (LOS)**

**4. SORTIR AUX FORGES**



**OCTOBRE**

- **5 : Repas dansant organisé par l'Amicale Loisirs des Retraités**
- **19 : Remise récompenses maisons fleuries, concours photos et bacheliers à 17 h 00**  
Salle des mariages
- **27 : Repas organisé par le CCAS pour les aînés de la commune et accueil des bébés de l'année**

**NOVEMBRE**

- **9 : Repas organisé par l'association Saint-Eloi**
- **15 : Soirée Jeux de Société organisée par Les Amis de l'Ecole et le service Jeunesse à 19h00**
- **16 : Soirée théâtre organisée par Forges Festi Loisirs**
- **22 au 24 : Exposition de peintures organisée par le club de peinture de Forges Festi Loisirs**

**DECEMBRE**

- **1 : Loto organisé par l'Amicale Loisirs des Retraités**
- **6 : Défilé organisé par les associations forgeronnes et**  
**Marché de Saint-Nicolas organisé par les Amis de l'Ecole**
- **14 : Repas de Noël de l'Amicale Loisirs des Retraités**

## 2. INFORMATIONS PRATIQUES

✓ **MAIRIE** : ☎ 03.29.82.49.43

Site : [www.mairielesforges.fr](http://www.mairielesforges.fr)

- Mail : [mairie.lesforges@wanadoo.fr](mailto:mairie.lesforges@wanadoo.fr)

Ouverture :

Hors Vacances Scolaires :

**lundi au vendredi** : de 7h30 à 11h45

et de 15h00 à 18h00

**samedi** : de 7h30 à 11h30

Vacances Scolaires : (21/10 au 03/11/2019)

et du (23/12/2019 au 04/01/2020)

- **Tous les matins** de 7h30 à 11h45 :

**du lundi au samedi**

✓ **AGENCE POSTALE COMMUNALE** : ☎ 03.29.33.32.95 📧

Ouverture :

Hors Vacances Scolaires :

-**lundi, mardi, jeudi, vendredi**

de 13h30 à 17h30

-**mercredi** : de 12h30 à 14h30

-**samedi** : de 9 h 00 à 11 h 30

Vacances Scolaires : (Fermée le 02/11/2019)

-**lundi, mardi, jeudi, vendredi** :

de 8 h 30 à 12 h 30

-**mercredi** : de 12 h 30 à 14 h 30

-**samedi** : de 9h00 à 11h30

✓ **DECHETTERIE** : ☎ N°: 06.43.46.11.67 - [www.sicovad.fr](http://www.sicovad.fr)

**Distribution de sacs jaunes dans les boîtes aux lettres, par le SICOVAD, dès le 16 septembre.**

Ouverture : (Fermée les jours fériés)

d'été : (du 1er mars au 31 octobre) :

-lundi, mardi, jeudi : 14h00 / 18h45

-mercredi, vendredi, samedi :

9h00 - 11h45 / 14h00 - 18h45

-dimanche: 9h00 - 11h45

d'hiver : (du 1er novembre au 28 février) :

-lundi, mardi, jeudi : 14h00 / 17h45

-mercredi, vendredi, samedi :

9h00 - 11h45 / 14h00 - 17h45

-dimanche: 9h00 - 11h45

✓ **BIBLIOTHEQUE** : 10, rue de la Mairie – ☎ 03.29.82.49.43 - Prêt et inscriptions gratuits.

Ouverture : Tous les mardis de 15 h 30 à 19 h 00

✓ **LIGNES DE BUS** : Liste des arrêts et horaires disponibles en Mairie.

- **4** : (Epinal, Darney, Monthureux-sur-Saône)

- **9** : (Epinal, Vittel, Contrexéville)



✓ **BRUITS ET NUISANCES SONORES** : (arrêté préfectoral)

Horaires à respecter :

-**Jours ouvrables** : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

-**Samedis** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

-**Dimanches et jours fériés** : de 10h00 à 12h00

✓ **INFO PANNEAU POCKET** : (Rappel)

Pour mieux vous informer,

la municipalité a mis en place une application mobile téléchargeable gratuitement.

Site : [www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com)



## 3. QUOI DE NEUF ?

✓ **MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME** : ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique relative aux modifications du PLU se déroule du **lundi 23 septembre au mardi 22 octobre**. Le dossier complet est disponible en mairie aux heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la commune. Un registre est à la disposition des habitants et le commissaire-enquêteur tiendra deux permanences : **en Mairie, le jeudi 10 octobre de 10 h à 12 h et le samedi 19 octobre de 10 h à 12 h**. Cette modification a pour objectif de rendre quelques points du règlement moins restrictifs et de mettre en place quelques modifications graphiques sur les emplacements réservés. Il est important de préciser que le zonage du PLU de la commune reste inchangé.

✓ **AIDE AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES** :

Vous avez besoin de :

-renouveler ou demander une carte d'identité, un passeport,

-réaliser un CV et rédiger une lettre de demande d'emploi,

-déclarer vos revenus ou consulter vos avis d'imposition,

-effectuer des démarches auprès d'une administration : centre des impôts, CAF, Pole Emploi, etc...

La Maison des Services au Public (MSAP) peut vous apporter une aide gratuite pour effectuer ces démarches. La plus proche se situe à GIRANCOURT, 130, rue des Mitroches, les permanences ont lieu le lundi de 8h30 à 12h00 et le jeudi de 13h30 à 17h00 – Tél : 03.29.36.15.47

Il existe d'autres MSAP situées à :

-DOMPAIRE : 3, rue Charles Gérôme : 03.29.65.96.92,

-EPINAL : 1, Place d'Avrinsart : 03.29.30.39.05,

-GOLBEY : 4, rue Louis Meyer : 03.29.30.43.23,

-THAON LES VOSGES : 1, rue de Lorraine : 03.29.31.63.42, .....

N'hésitez pas à solliciter le personnel de la MSAP qui vous apportera assistance, conseils et pourra vous mettre en lien avec les administrations concernées.

✓ **RAPPEL DES RÈGLES DE SÉCURITÉ LIÉES AU CHAUFFAGE** :

A la veille de l'hiver, nous vous rappelons quelques règles à respecter :

- Mettre en place des détecteurs de fumée

- Ne pas boucher les VMC et aérations

- Faire ramoner vos cheminées



✓ **DEVOIR DE MÉMOIRE** :

Concept né après la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale, le devoir de mémoire a pour objectif de rappeler un événement historique tragique, en reconnaissant les souffrances des victimes, afin de prévenir la reproduction des mêmes crimes.

La municipalité ne manque jamais une occasion pour le transmettre, en particulier aux jeunes générations. Elle remercie tous les membres de la FNACA régulièrement présents au monument aux morts des Forges et notre concitoyen Michel Thiry, président de la FNACA, qui nous a transmis un guide pratique des cérémonies patriotiques.

Vous êtes conviés à la cérémonie, le **Lundi 11 Novembre à 11 h 00** au monument aux morts.

✓ **RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE** :

L'attention de la mairie a été attirée au sujet de personnes traversant en toute décontraction des propriétés privées pour raccourcir un trajet.

En conséquence, merci de respecter les propriétés clôturées ou non !!!